

Le soussigné,

Monsieur Jean GUILLET,

Agissant en sa qualité de Directeur Général de l'Établissement Public Foncier de l'Ouest Rhône-Alpes, nommé à cette fonction par arrêté du Ministre d'Etat, Ministre de l'écologie, de l'énergie, du développement durable et de la mer en charge des technologies vertes et des négociations sur le climat et du Secrétaire d'État chargé du logement et de l'urbanisme le 12 février 2010,

Vu le Décret n° 98-923 du 14 octobre 1998 portant création de l'Etablissement Public Foncier de l'Ouest Rhône-Alpes et notamment son article 14 relatif aux compétences du Directeur Général ;

Vu la délibération 14-039 du Conseil d'Administration du 10 juillet 2014 relative aux délégations accordées par le Conseil d'Administration au Directeur Général ;

*Vu le Code de l'urbanisme et notamment ses articles R*321-9 et suivants ;*

Vu la délégation de signature N°14-016 du 26 novembre 2014 et N°15-005 du 16/04/2015.

Décide par la présente que **Monsieur Xavier HEMEURY**, Adjoint au Directeur Général, reçoit délégation de signature concernant l'organisation des réunions des représentants du personnel au cours de la période de 20 avril 2015 au 4 mai 2015 inclus pour les objets ci-après :

- signature des convocations aux réunions de la délégation unique du personnel et du comité d'hygiène, de sécurité et des conditions de travail,
- signature des ordres de jour des réunions de la délégation unique du personnel et du comité d'hygiène, de sécurité et des conditions de travail préparés conjointement avec le secrétaire de l'instance,

Fait en deux exemplaires originaux à Saint-Etienne, le 17 avril 2015

Le Directeur Général

Jean GUILLET

L'Adjoint au Directeur Général

Xavier HEMEURY